

**REGLEMENT DU JEU « Quizz de l'industrie »
SANS OBLIGATION D'ACHAT organisé par la
Fédération des Industries de Nouvelle Calédonie (FINC),
dans le cadre de la Semaine de l'Industrie 2020**

Article 1 : Objet

La FINC, domiciliée 3 Rue Henri Simonin à Ducos (98800) met en place un jeu gratuit sans obligation d'achat, à l'occasion de la Semaine de l'Industrie 2020.

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux en Nouvelle Calédonie.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 2 : Conditions de participation

Le jeu gratuit sans obligation d'achat est ouvert à tous les visiteurs de la Foire de Bourail qui souhaitent participer.

Article 3 : Durée

Le jeu se déroulera du samedi 15 août 2020 à 8h00 au dimanche 16 août 2020 à 16h00

Article 4 : Modalités de participation

La participation à ce jeu est gratuite sans obligation d'achat. Le jeu est diffusé sur la Foire de Bourail 2020, au sein du pôle L'Industrie calédonienne et des stands SOROCAL et STOCKMEN. Une fois le bulletin de jeu rempli, celui-ci doit être déposé dans l'urne dédiée au jeu sur le stand de la FINC au sein du pôle L'industrie calédonienne ou sur le stand SOROCAL avant 16h00 dimanche 16 août, date du tirage au sort.

La participation est limitée à un bulletin par foyer (même nom, même adresse). Tout bulletin incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.

Article 5 : Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort sur le stand FINC de la Foire dimanche 16 août à 16h00.

Le gagnant sera avisé par mail à l'adresse figurant sur le bulletin ou par téléphone.

Du seul fait de la participation au jeu, le gagnant autorise l'organisateur à reproduire et à utiliser son nom, son prénom et son image, dans le cadre de l'information aux participants dans toute opération d'information liée au

présent jeu, sans que cette utilisation puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné.

Article 6 : Description des lots *

Le jeu « Quizz de l'industrie » est doté d'un gros lot et d'un petit lot qui ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à la remise d'une contre-valeur en argent, totale ou partielle, ni à l'échange ou au remplacement, pour quelque cause que ce soit. Ces lots sont :

- un kayak une place offert par SOROCAL et une pagaie
- un panier de produits calédoniens offert par les producteurs locaux

Article 7 : Exclusion

L'organisateur pourra annuler la participation d'un ou plusieurs joueur(s) en cas de constatation d'un comportement frauduleux ou de violation des dispositions du présent règlement.

Article 8 : Dépôt du règlement

Le règlement complet est disponible sur le site internet de la FINC : www.finc.nc/semaineindustrie

Article 9 : Litige

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du règlement ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée par l'organisateur.

Article 10 : Loi Informatique et Liberté

Conformément aux dispositions légales en matière de RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant qu'il peut exercer auprès de la société organisatrice.